

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 88 (1937)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'art du forestier et l'art du bûcheron  
**Autor:** H.By.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784916>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

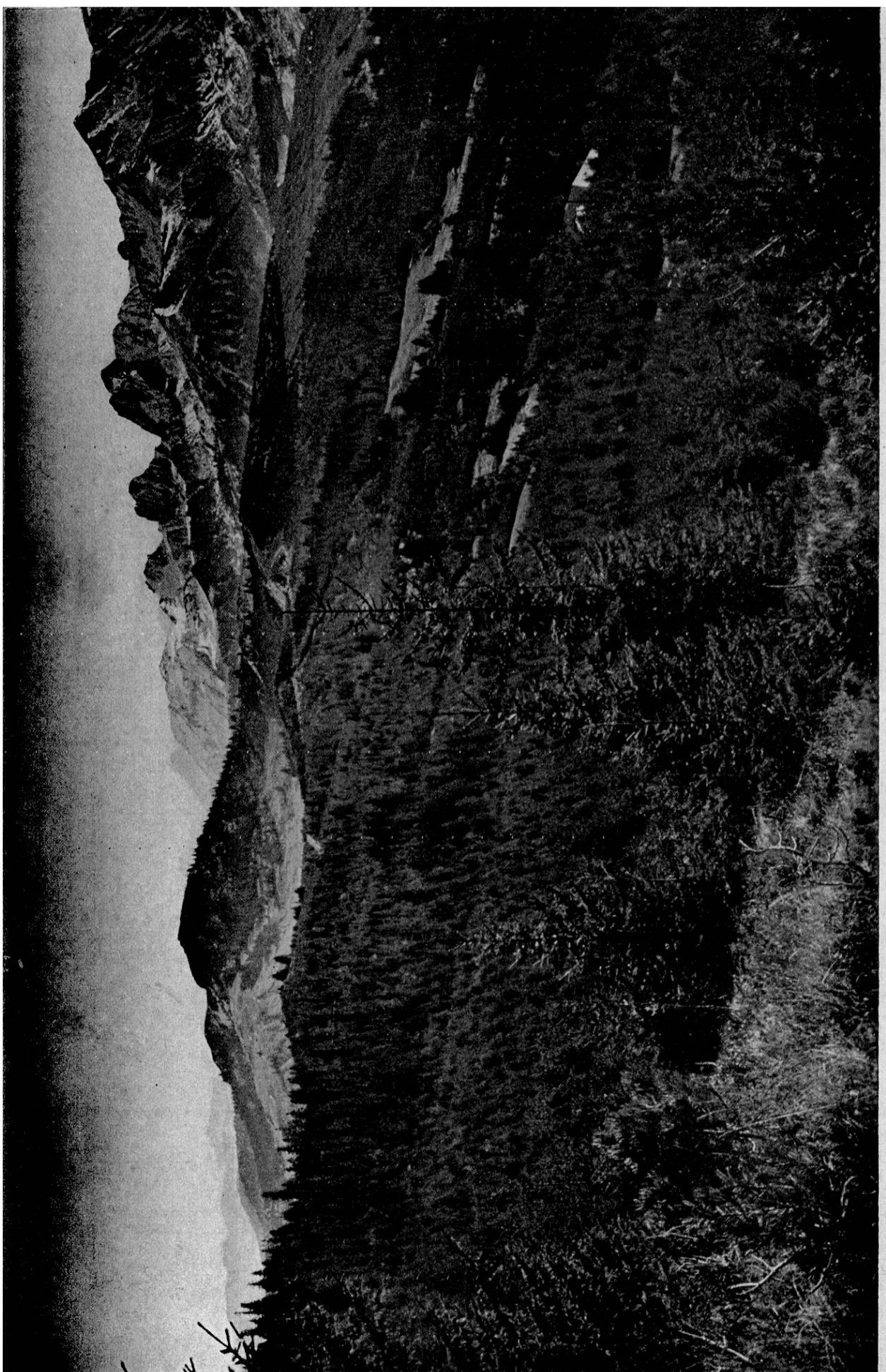
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

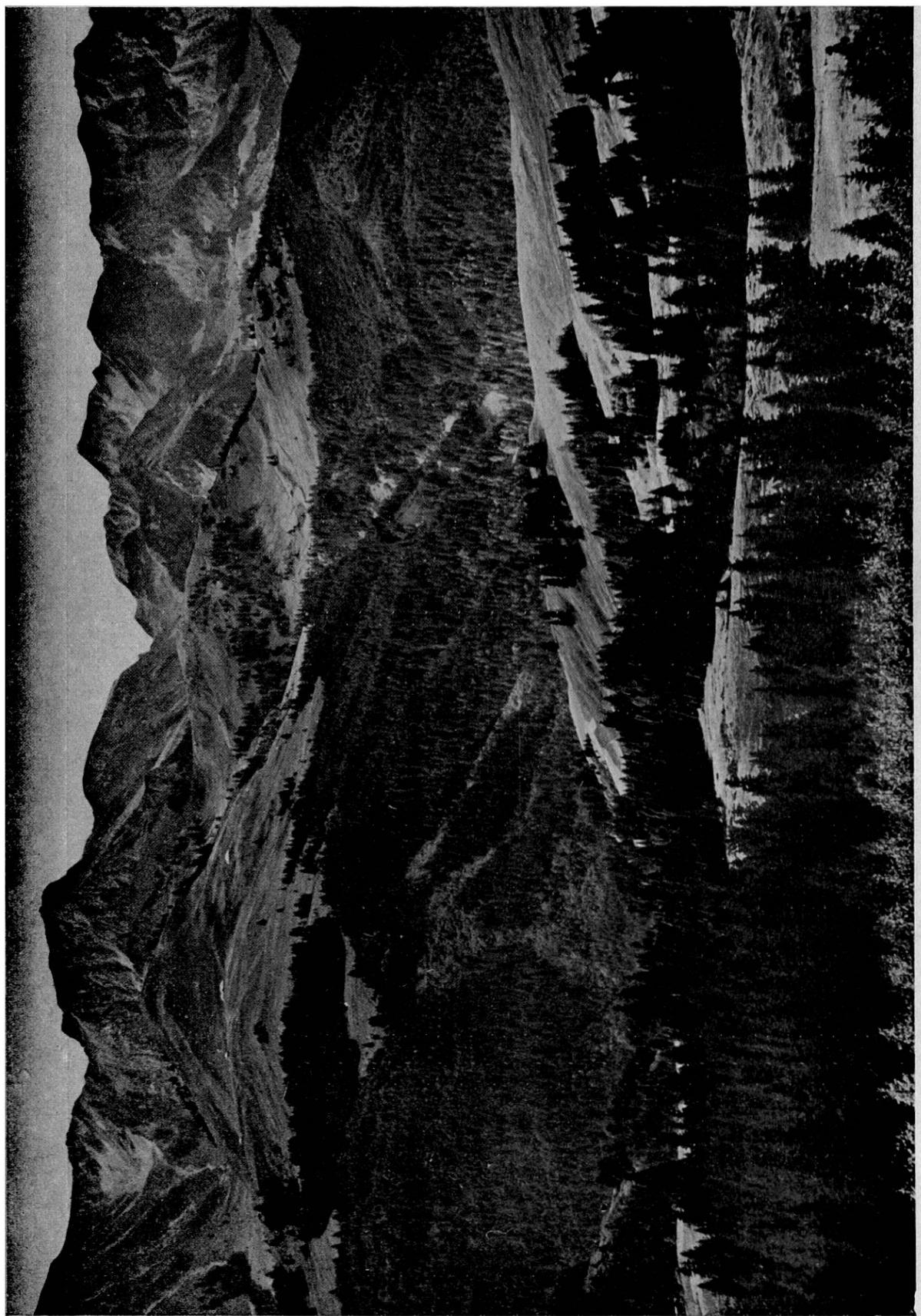
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



REBOISEMENTS DU BURST ET DE LA SÜFTENEN (CANTON DE BERNE),  
dans la partie ouest de la chaîne du Gurnigel, vus de la Pfeife.



REBOISEMENTS DE LA FORÊT DE STECKHÜTTEN,  
vus de la cabane du Burst.  
Phot. F. Fankhauser.

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

---

88<sup>me</sup> ANNÉE

MAI 1937

N° 5

---

## L'art du forestier et l'art du bûcheron.

*Inspecteur et coupeur.*

Les possibilités de satisfaire aux exigences d'un traitement cultural intensif ne sont pas données immédiatement au professionnel chargé d'en faire une réalité vivante; ces possibilités sont élargies ou restreintes par nombre de contingences, dont la moindre n'est pas la qualité de la main-d'œuvre bûcheronne. Une éclaircie, une coupe secondaire, une coupe jardinatoire surtout, donneront des résultats très différents selon que le personnel subalterne sera soumis non seulement à un cahier des charges très précis et à une surveillance très étroite, mais encore selon les aptitudes, l'adresse et — insistons-y — la conscience de ce personnel. Il est certes fort bien que d'organiser des apprentissages, d'instituer des cours de bûcheronnage, de perfectionner l'outillage, d'améliorer la technique de son emploi et de son entretien, de bien traiter le personnel et de l'assurer contre les dures éventualités de son métier... toutes ces mesures sont d'importants à-côtés; il reste l'essentiel, il reste à éveiller et à cultiver chez le bûcheron, avec le sentiment de la responsabilité, le goût du beau travail et du travail désintéressé.

Un vieux bûcheron, qui a travaillé pendant 47 ans sous les yeux de l'auteur de ces lignes, résumait dans un moment d'intimité ces vérités à peu près ainsi : « En quittant la forêt, le bûcheron doit y laisser quelque chose qui aille au delà de son gain »... mots qu'il est permis de traduire ainsi : le bûcheron, tout en y gagnant sa journée, doit se préoccuper de laisser la forêt dans un état meilleur qu'avant.

Une main-d'œuvre animée de sentiments pareils pourra faire d'excellent travail avec un outillage quelconque; elle deviendra plus que la servante, elle deviendra la collaboratrice, l'associée, la réalisatrice de la direction culturelle et même celle-ci aura bien à apprendre de celle-là.

C'est l'expérience que l'auteur a faite au cours d'une longue carrière administrative qui appartient au passé, mais qu'il ne voudrait pas clore sans avoir rendu, devant le public forestier, à la main-d'œuvre qualifiée qu'il eut le privilège d'avoir sous ses ordres, le juste hommage qui lui revient.

Vieillard lui-même, il recevait dernièrement la visite d'un vieux maître-bûcheron (désormais courbaturé et obligé de renoncer au travail manuel, mais toujours pénétré de vénération pour la forêt) qui fut son aide intelligent et sûr, et un peu alarmé par la mentalité actuelle. Ce fut l'occasion de faire revivre de vieux souvenirs, de communes expériences.

J'étais curieux de savoir comment mon vieux camarade, ayant déployé son activité dans les forêts du Val-de-Travers avant même que la première loi forestière neuchâteloise, celle de 1869, eût commencé à influencer le traitement des forêts, avant qu'il existât dans le pays aucune occasion de se perfectionner dans le métier, avant que nous nous fussions connus, comment il était parvenu à affiner son travail de telle manière qu'il devint un art. Je résume ce qu'il me dit :

Originaire de Domodossola, il vint au Val-de-Travers comme petit aide-charbonnier, avec un frère et un cousin plus jeunes, comme petits ouvriers de leur père et oncle (qui fit 60 fois à pied la traversée du Simplon). On venait au printemps et on s'en retournait en automne). La commune de Couvet, portée de bonne volonté mais qui n'avait pour lors encore aucun conseiller technique et où l'exploitation des bois se faisait encore par les adjudicataires (les étrangers exclus), les occupa à des débroussaillements de fourrés et de gaulis, qui succédaient probablement à des forêts usées.

A cette époque, les délivrances de bois avaient lieu sur pied; chaque adjudicataire (bourgeois ayant-droit) exploitait lui-même avec ses gens, ou faisait exploiter. Tout ce qu'on cassait étant de bonne prise (on appelait cela « les trop-faits » . . . !), personne n'avait intérêt à user de ménagements; la forêt s'en tirait comme elle pouvait ! Nos jeunes bûcherons eurent parfois l'occasion d'abattre des arbres sous la direction du fossoyeur communal (!).

Le vieux père et oncle ne pouvant plus venir, les trois jeunes

gens furent laissés à eux-mêmes; mais ils restèrent intimément unis; cette union fut leur force, avec la volonté de réagir contre les dégâts qui se commettaient; ils se firent leurs propres instructeurs mutuels.

Lorsque je demandai à celui qui seul survit encore de ce trio, comment ils avaient pu acquérir un tel coup-d'œil, tant de savoir-faire et tant d'adresse, qui avait été leur maître d'apprentissage ? il me répondit simplement : « Eh bien, voilà ! effrayés des dégâts qu'on tolérait, nous nous mêmes à chercher comment on pourrait faire mieux; nous discutions entre nous le cas de chaque arbre avant de l'abattre, la meilleure manière de l'entreprendre; chacun donnait son avis; on se rangeait à celui qui paraissait le plus sage; puis, le travail fait, on en faisait la critique, on en tirait la leçon; c'est ainsi que, pas à pas, nous avons amélioré nos procédés. »

Ces ouvriers bûcherons qui sont devenus, dans toute l'acception du terme, des maîtres-bûcherons, ou, mieux encore, des bûcherons-maîtres, sont donc des autodidactes; ils se sont formés par l'auto-discipline, guidés par leur conscience comme par un sûr instinct, par leur goût du beau travail et par la règle hautement morale que j'ai rappelée plus haut. Ils furent véritablement les créateurs d'une technique de la coupe dans cette région, où, dès 1869, l'exploitation dut se faire en régie.

Et c'est ainsi que lorsque la décision fut prise, en 1880, de traiter les forêts de la commune de Couvet par le jardinage cultural, dont les exploitations sont, de toutes, les plus délicates à conduire, les autorités communales et forestières se trouvèrent posséder la meilleure équipe de coupeurs et de débusqueurs qu'elles pussent désirer; elle leur permit des réalisations qu'on eût tenues jusque là pour impossibles.

Tel des héritiers de ces maîtres est encore à l'œuvre, et ils ont fondé, parmi nombre de gardes-forestiers et de bûcherons, une tradition qui se maintient.

Ces artisans ont acquis par eux-mêmes une notion presque scientifique de la statique et de l'équilibre de l'arbre. Avant d'y planter la cognée, ils l'examinent sous tous ses aspects, sa forme générale, les déviations éventuelles du fût, la disposition et la charge du houppier, l'entourage de la cime, les obstacles et les résistances à vaincre, la disposition et l'empattement des racines,

les obstacles et les dommages à éviter dans le plan de tombée, la forme, les aspérités du lit de chute, etc....

L'attaque d'un arbre à abattre commence par l'arrondissement de la culée; cette préparation consiste à la former selon les génératrices du quasi-cylindre que doit être le premier plot; par le ravalement des empattements et des nervures qui élargissent la base. Puis vient le choix de la direction de chute, qui n'est pas nécessairement vers l'aval comme la choisiraient les gâcheurs, plus pressés de finir que de bien faire; la chute, suivant les objets à ménager, peut avoir lieu dans la direction qu'on veut si on a le soin de conduire la scie horizontalement. La direction de chute étant choisie, le coupeur pratique l'entaille dont l'arête de fond est perpendiculaire à cette direction; l'entaille est peu ouverte afin que ne soit pas trop marqué le sifflet qui raccourcit les planches de bord; puis, deux ouvriers appliquent la scie à l'opposé de l'entaille, parallèlement à son arête de fond et à son niveau. Lorsque le travail de la scie est assez avancé et qu'on peut prévoir que l'équilibre de l'arbre va se rompre, un troisième coupeur se place en arrière de ses camarades, et, suivant l'ébranlement que l'arbre signale, il commande aux scieurs de prendre plus ou moins du tenon qui reste entre l'entaille et le trait de scie; l'arbre pivota sur le côté le plus résistant du tenon; et si, par aventure, l'arbre ne penche pas absolument dans la direction désirée, une pierre habilement engagée dans l'entaille, au dernier moment, apportera le correctif voulu.

Il n'est pas besoin de coins pour déterminer la chute de l'arbre, lorsque tous les facteurs de sa rupture d'équilibre ont été justement appréciés et mis en jeu; le coin mal employé peut être la cause de l'éclatement de la culée qui en est fortement dépréciée.

Un arbre versé dans ces conditions sera, parfois, grâce à la résistance de l'air contre son houppier, porté au-dessus et par delà un groupe de recrû comme en un vol plané; c'est là aussi une éventualité dont le bon coupeur saura tirer parti.

Enfin viennent l'ébranchage, le tronçonnement, le prompt débusquage et le dévalage qui exigent aussi beaucoup de soins, d'adresse et de prudence. Mais je crois en avoir dit assez pour établir que le bon bûcheron peut être le bras droit de l'inspecteur, tandis que le mauvais bûcheron peut compromettre ses meilleurs

buts : l'art du premier est le complément nécessaire de l'art du second. Il faut donc honorer comme il convient le travail du bûcheron, qui sait subordonner son profit immédiat au bien et à l'avenir de la forêt, reconnaître et récompenser ses mérites.

H. By.

### Races de pin sylvestre.

Le Dr. E. Hess a publié au « Journal forestier » (1933, pages 269—277), sous le titre « Races de pin et bris de neige », une étude des plus intéressantes sur la question du pin sylvestre. Cette essence est représentée chez nous par plusieurs races, fort différentes les unes des autres, et livrant des produits de qualité très variable. Très souvent bien au-dessous des produits étrangers. Et, comme nous sommes gens fort difficiles et parfois adeptes du principe du moindre effort, nous nous servons de pin étranger et nous nous consolons en constatant que notre pays ne peut pas livrer la qualité nécessaire à nos exigences ! Conclusion : la culture du pin n'est pas intéressante chez nous.

Conclusion hâtive, que démentent les faits : partout, dans nos peuplements plus ou moins bienvenants de pin on trouve, ça et là, quelques exemplaires droits, à fine écorce, à fil rectiligne, au fût soutenu, dont les produits sont recherchés par les mêmes scieurs, qui utilisent et vantent le « pin de Pologne ». Il nous souvient, par exemple, d'une belle bille de pin de 14 m de long vendue, peu avant la crise, par la commune de Boudry au prix de 70 fr. le mètre cube. Il semble bien qu'il y ait tout de même quelque chose à faire avec cette essence.

Ce ne sera pas facile. Comment préparer une nouvelle génération de pin de race « noble », pour reprendre le terme de Hickel ? Les beaux exemplaires en état de fructifier maintenant sont peu fréquents, ils sont souvent noyés dans une masse d'arbres de qualité moyenne ou même très inférieure, tous en état de fructification. La masse des graines de races inférieures, les croisements avec les pieds de bonne race, rendront difficile la dissémination des authentiques descendants de la race noble.

Et, plus tard, comment reconnaître, dans les semis, ces descendants espérés de leurs congénères indésirables ? Ils ne possèdent ni « pedigree », ni album photographique de famille. Quels